

URGENCE SALAIRES : 1000€ MAINTENANT POUR TOUTES ET TOUS!

L'épidémie COVID-19 qui sévit à l'échelle de la planète depuis plusieurs mois met en lumière les limites des politiques libérales menées depuis des années au niveau mondial.

Celles-ci n'ont eu pour seul objectif et pour seule doctrine que la financiarisation de l'économie et la course aux profits à n'importe quel prix. D'autres choix sont possibles et indispensables !

En effet, la crise actuelle met en évidence la nécessité absolue de changer de logiques. Cela passe par d'autres choix politiques qui soient respectueux de l'environnement et qui replacent l'humain au centre des toutes les préoccupations.

Le patronat qui agite déjà la menace d'une crise économique doit entendre ce message à l'heure où s'exprime très fortement parmi la population le besoin de plus de solidarité, de justice sociale. Ce qui passe par une autre répartition des richesses créées par le travail des salariés.

La CGT est intervenue en ce sens, pour que les dividendes 2019 et 2020 ne soient pas reversés aux actionnaires mais reviennent directement d'abord à celles et ceux qui ont produit ces richesses, les salariés et l'investissement productif.

Depuis des semaines, quelque soit leur secteur, ce sont les salariés qui au quotidien par leur travail ont permis d'assurer une réponse aux besoins essentiels de la population.

Télétravail, cours à distance, téléphonie, internet, livraison des colis, du courrier et de la presse, accessibilité bancaire de proximité, lien social... Cette crise ne fait que confirmer ce que porte la CGT en termes de droit fondamental à la communication pour l'ensemble de la population.

Cela pose aujourd'hui avec force la question d'une appropriation publique des activités postales et de télécommunications et dans ce cadre l'ouverture de négociations sur les questions d'emplois, de conditions de travail, de réduction du temps de travail et de salaires.

L'urgence d'une augmentation général des salaires et pensions doit maintenant se mettre en œuvre pour répondre aux besoins essentiels des salariés, mais aussi parce que c'est cela est une des réponses prioritaires pour sortir de la crise.

Cela doit se traduire dans l'immédiat par le versement immédiat et sans condition, d'une prime de 1000 € à l'ensemble des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications.

- ▶ Quel que soit leur statut : CDI, fonctionnaires, CDD, intérimaires, CDD ou CDI de mission etc. ...
- ▶ Quelle que soit leur situation actuelle : présents sur le lieu de travail, en télétravail, absent pour raison familiale ou ayant subi le chômage partiel avec ou sans perte de salaire,...

Toutes et tous doivent bénéficier de cette prime exceptionnelle comme juste rémunération des contraintes subies dans la période et dont elles et ils ne sont pas les responsables.



